

# 10. « Tout ce dont on se souvient, vit ». Le Mémorial digital des victimes de la Shoah au Luxembourg

**Blandine Landau, Denis Scuto, Lars Wieneke**

DANS **REVUE D'HISTOIRE DE LA SHOAH** 2024/1 (N° 219), PAGES 217 À 235  
ÉDITIONS **MÉMORIAL DE LA SHOAH**

ISSN 2111-885X

DOI 10.3917/rhsho.219.0217

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-d-histoire-de-la-shoah-2024-1-page-217.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Mémorial de la Shoah.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## « TOUT CE DONT ON SE SOUVIENT, VIT ». LE MÉMORIAL DIGITAL DES VICTIMES DE LA SHOAH AU LUXEMBOURG

Blandine Landau<sup>1</sup>, Denis Scuto<sup>2</sup> et Lars Wieneke<sup>3</sup>

En conclusion de ce numéro spécial de la *Revue d'Histoire de la Shoah*, nous voudrions présenter un projet actuellement mis au point par l'Université de Luxembourg et la Fondation luxembourgeoise pour la mémoire de la Shoah. Ce texte n'a pas vocation à être un article scientifique ; il est destiné à montrer l'impact de la nouvelle dynamique adoptée par le grand-duché depuis 2016 dans le monde universitaire et au-delà, et proposée aux lecteurs qui pourraient vouloir rejoindre cette initiative<sup>4</sup>.

« Tout ce dont on se souvient, vit » : cette citation extraite du film *Nomadland* de Chloé Zhao (2020) résume bien l'objectif de ce projet. Au cours de la dernière décennie, la microhistoire a modifié les perspectives dans les travaux sur la Shoah, en recourant à « un changement d'échelle pour une compréhension renouvelée de l'histoire de la Shoah<sup>5</sup> ». Malgré ses limites, cette approche axée sur les trajectoires individuelles révèle souvent des dynamiques, des problématiques, des exceptions invisibles dans la perspective plus générale adoptée par les premiers historiens de la Shoah<sup>6</sup>. Cette microhistoire met l'accent sur

- 1 Conservatrice du patrimoine, Blandine Landau termine actuellement une thèse sur la dépossession des personnes considérées comme juives au Luxembourg pendant la Seconde Guerre mondiale (Université du Luxembourg – EHESS Paris). Elle est aussi curatrice du Mémorial Digital de la Shoah au Luxembourg.
- 2 Denis Scuto est le directeur adjoint du Centre luxembourgeois d'histoire contemporaine et numérique de l'Université de Luxembourg (C<sup>2</sup>DH). Il mène ses recherches sur l'histoire du Luxembourg, l'histoire des migrations et de la citoyenneté, l'histoire des Juifs au Luxembourg et dans la région, et l'histoire industrielle.
- 3 Diplômé d'un doctorat en ingénierie de la Bauhaus-University à Weimar, Lars Wieneke, dirige l'équipe de recherche digitale du Centre luxembourgeois d'histoire contemporaine et numérique de l'Université de Luxembourg (C<sup>2</sup>DH).
- 4 Pour ce faire, consulter le site internet du Mémorial : <https://memorialshoah.lu/en>. En 2016, dans le sillage du rapport rédigé par l'historien Vincent Artuso montrant la responsabilité de l'État luxembourgeois dans la persécution des Juifs, le gouvernement et la Chambre ont présenté leurs excuses à la communauté juive. Voir Vincent Artuso, *La « Question juive » au Luxembourg (1933-1941) : l'État luxembourgeois face aux persécutions antisémites nazies*, disponible sur le site [https://me.gouvernement.lu/de/actualites.gouvernement%2Bfr%2Bactualites%2Btoutes\\_actualites%2Barticles%2B2015%2B02-fevrier%2B10-bettel-artuso.html](https://me.gouvernement.lu/de/actualites.gouvernement%2Bfr%2Bactualites%2Btoutes_actualites%2Barticles%2B2015%2B02-fevrier%2B10-bettel-artuso.html) (consulté le 15 décembre 2023). Concernant les excuses, voir David Marques, « Persécution des Juifs : le Luxembourg s'incline et présente ses excuses », *Le Quotidien*, 10 juin 2015, disponible à l'adresse suivante : <https://lequotidien.lu/politique-societe/persecution-des-juifs-le-luxembourg-sinclinet-present-ses-excuses/> (consulté le 15 décembre 2023).
- 5 Tal Bruttman, Ivan Ermakoff, Nicolas Mariot et Claire Zalc, « Changer d'échelle pour renouveler l'histoire de la Shoah », in Tal Bruttman et al. (dir.), *Pour une microhistoire de la Shoah*, Paris, Seuil, 2012, p. 11-15.
- 6 Ivan Ermakoff, « La microhistoire au prisme de l'exception », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n° 139 : *L'histoire de la Shoah face à ses sources*, juillet-septembre 2018, p. 191-210.

## 10 / « TOUT CE DONT ON SE SOUVIENT, VIT ». LE MÉMORIAL DIGITAL DES VICTIMES DE LA SHOAH AU LUXEMBOURG

la dimension humaine de la persécution, choix méthodologique caractéristique de l'« ère du témoin », comme l'a appelée Annette Wieviorka<sup>7</sup>. Dans ce contexte, les possibilités offertes par l'avancée des technologies numériques participent de cette approche renouvelée de la Shoah. Elles nous ramènent aussi à l'un des principes de base des sciences humaines évoqué par Marc Bloch, et avant lui par Wilhelm de Humboldt : la science de l'humain a besoin d'associer l'étude des morts à l'étude des vivants<sup>8</sup>.

Suivant l'idée de construire un pont numérique entre les morts et les vivants, la Fondation luxembourgeoise pour la mémoire de la Shoah (FLMS) a mandaté en février 2022 le Centre luxembourgeois d'histoire contemporaine et numérique de l'Université de Luxembourg (C<sup>2</sup>DH) pour concevoir et développer un site internet consacré aux victimes des persécutions nazies : le Mémorial digital de la Shoah au Luxembourg. Cet outil a été mis en place par Denis Scuto<sup>9</sup>, professeur d'histoire contemporaine du Luxembourg et directeur adjoint du C<sup>2</sup>DH, Marc Gloden, historien et secrétaire de la FLMS<sup>10</sup>, Blandine Landau et Daniel Thilman, historien au C<sup>2</sup>DH et professeur d'histoire au lycée Nic Bieber Dudelange<sup>11</sup> ; l'équipe comprend aussi Ori Elisar, concepteur de site internet, Daniele Guido, développeur d'interface, et Lars Wieneke, directeur de l'infrastructure digitale au C<sup>2</sup>DH, chargé de la partie numérique. Cette initiative est destinée à devenir un projet numérique participatif s'attachant à rechercher, identifier et raconter l'histoire des membres de la société luxembourgeoise dans l'entre-deux-guerres.

D'après les travaux menés au cours des vingt dernières années par divers organismes tels que l'ancien Centre de documentation et de recherche sur la Résistance (CDRR), la Commission spéciale pour l'étude des spoliations des biens juifs au Luxembourg pendant les années de guerre 1940-1945, le C<sup>2</sup>DH

---

7 Annette Wieviorka, *L'Ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.

8 « Introduction », in François Cadiou, Anne Lemonde, Clarisse Coulomb et al. (éd.), *Comment se fait l'histoire. Pratiques et enjeux*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2011, p. 4.

9 Denis Scuto a consacré un chapitre de sa thèse à l'histoire de la communauté juive du Luxembourg en analysant les dossiers de demande de naturalisation (*La nationalité luxembourgeoise (xix<sup>e</sup>-xx<sup>e</sup> siècles)*). *Histoire d'un alliage européen*, préface de Gérard Noiriel, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2012, p. 261-280). Il poursuit ses travaux sur la vie juive au Luxembourg aux xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles. Voir Frank Caestecker et Denis Scuto, « The Benelux and the Flight of Refugees from Nazi Germany: The Luxembourg Specificity », *Hémecht, revue d'histoire luxembourgeoise*, n° 4, 2016, p. 389-410.

10 Marc Gloden a réalisé plusieurs travaux sur l'histoire des immigrants et réfugiés juifs au Luxembourg : Marc Gloden, *Die Asylpolitik Luxemburgs von 1933 bis 1940: der Anspruch auf Kontrolle*, mémoire, Université de Trèves, 2001 ; « L'immigration contrôlée des réfugiés juifs au grand-duché des années trente », in Thorsten Fuchshuber et Renée Wagener (dir.), *Émancipation, éclosion, persécution. Le développement de la communauté juive luxembourgeoise de la Révolution française à la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale*, Fernelmont, Éditions modulaires européennes, 2014, p. 173-202.

11 Le principal centre d'intérêt de Daniel Thilman dans ses travaux de recherche porte sur l'histoire juive au Luxembourg : Daniel Thilman, *La présence juive à Mondorf-les-Bains et à Mondorff, des origines à 1953*, mémoire de maîtrise, Université de Nancy 2, 2005 ; *La population juive d'Esch-sur-Alzette, de ses débuts à la Belle Époque*, Ettelbruck, mémoire scientifique, 2009 ; *Les Juifs de l'Est au Luxembourg*, mémoire de master 2, Université de Besançon, 2021.

et la Fondation luxembourgeoise pour la mémoire de la Shoah, on estime à environ cinq mille le nombre de personnes considérées comme juives par les nazis (en vertu des lois raciales de Nuremberg votées en 1935) qui vivaient dans le grand-duché avant l'invasion allemande du 10 mai 1940. Un tiers était des citoyens luxembourgeois, un autre tiers des ressortissants allemands et le dernier tiers étaient originaires de plus de vingt pays (dont la moitié de Pologne<sup>12</sup>).

Après l'invasion du Luxembourg par la Wehrmacht, les lois raciales furent appliquées, visant en premier lieu ces personnes, lesquelles furent victimes de discriminations, poussées à émigrer, persécutées, déshumanisées et déportées dans les ghettos et centres de mise à mort dans les territoires polonais occupés par l'Allemagne. Les synagogues et autres sites juifs du Luxembourg furent détruits. Au total, près de treize cents Juifs du Luxembourg sur cinq mille furent assassinés par les nazis après avoir été déportés du grand-duché, mais aussi de France et de Belgique.

Des questions sont alors apparues sur la portée et la méthodologie du projet. La première concernait les personnes que nous devions inclure et notre définition des « victimes ». Compte tenu de l'intérêt soutenu du C<sup>2</sup>DH pour l'histoire destinée au grand public, il nous importait ensuite d'associer tous les types d'utilisateurs potentiels du site (familles, chercheurs, éducateurs) à toutes les étapes du développement. Enfin, nous voulions inscrire ce projet dans une perspective plus large et structurer la collecte des données de façon que les chercheurs puissent, à l'avenir, lui appliquer des méthodes digitales comme le mappage et l'analyse de réseau.

Avec des bases solidement établies et la mise en place d'un comité scientifique chargé de superviser son développement, le Mémorial digital a officiellement été présenté au grand public le 12 octobre 2022. Contrairement à d'autres mémoriaux digitaux, il n'a pas été présenté comme un produit fini, mais comme un projet évolutif, ce qui le différencie des autres initiatives mémorielles digitales<sup>13</sup>. Ces similitudes et ces spécificités font l'objet du présent article.

12 Pour une analyse détaillée de cette population, voir l'article de Blandine Landau et Benoît Majerus, « Identification des biens et dépossession : les *Verzeichnisse über das Vermögen von Juden* », p. 81-105.

13 On peut trouver l'annonce de la présentation officielle à l'adresse suivante : <https://www.neimenster.lu/past-events/presentation-et-lancement-officiel/> (consulté le 15 décembre 2023). Un an plus tard, le 13 octobre 2023 : <https://fondluxshoah.lu/journees-detude/> (consulté le 15 décembre 2023). Voir également l'article de Henri Wehenkel sur la journée d'étude « Le convoi du 16 octobre 1941 », centrée sur le premier convoi de Juifs vers les camps de la mort, *Lëtzebuurger Land*, 3 novembre 2023, p. 14.

## Contexte historiographique et politique

Jusqu'aux années 2000, rares étaient les études universitaires consacrées à la persécution des Juifs au Luxembourg<sup>14</sup>.

Les premiers travaux importants sur la collaboration ou sur cette communauté et son sort pendant la guerre ne sont d'ailleurs pas l'œuvre d'un historien, mais d'un journaliste, Paul Cerf.

Cerf avait été un témoin direct de la persécution (il avait survécu à la Shoah, caché en France par un prêtre catholique) et, de 1974 à 1999, il publia cinq ouvrages évoquant ou précisant la question de la persécution des Juifs au Luxembourg<sup>15</sup>. S'inspirant des travaux de Serge Klarsfeld, il tenta aussi de reconstituer les vagues de départ des Juifs, les expulsions vers l'Ouest de l'été 1940 jusqu'au 15 octobre 1941, puis les déportations vers l'Est à partir du 16 octobre 1941, y compris celles effectuées depuis la France et la Belgique<sup>16</sup>. À l'époque où parut le troisième livre de Cerf, la première analyse scientifique des événements survenus pendant la Seconde Guerre mondiale fut publiée. En 1985, la thèse de l'historien Paul Dostert (fondée sur des recherches en archives et des interviews avec des témoins de premier plan) présenta une analyse globale de la situation, notamment un chapitre sur la politique raciale des occupants allemands<sup>17</sup>. Elle parut la même année que la synthèse sur la résistance antifasciste de l'historien Henri Wehenkel, où il mentionnait les filières d'évasion des Juifs par les groupes de résistance<sup>18</sup>.

Cerf, Dostert et Wehenkel mentionnèrent aussi les offres de collaboration que firent les élites du Luxembourg à l'Allemagne nazie, en particulier via la Commission administrative, qui remplaça le gouvernement après l'exil de

---

14 Denis Scuto, « Mémoire et histoire de la Seconde Guerre mondiale au Luxembourg. Réflexions sur une cohabitation difficile », *Hémecht*, n° 4, 2006, p. 499-513 ; Benoît Majerus, « Besetzte Vergangenheiten. Erinnerungskulturen an den Zweiten Weltkrieg in Luxemburg – Eine historiografische Baustelle », *Hémecht*, n° 3, 2012, p. 23-43.

15 *Longtemps j'aurai mémoire. Documents et témoignages sur les Juifs du grand-duché de Luxembourg durant la Seconde Guerre mondiale*, Luxembourg, Letzeburger Land, 1974 ; *De l'épuration au grand-duché de Luxembourg après la Seconde Guerre mondiale*, Luxembourg, Saint-Paul, 1980 ; *L'étoile juive au Luxembourg*, préface de Serge Klarsfeld, Luxembourg, Éditions RTL, 1986 ; *Dégagez-moi cette racaille*, préface de Serge Klarsfeld, Luxembourg, Saint-Paul, 1995 ; avec Isi Finkelstein, *Les Juifs d'Esch. Déi Escher Judden*, Luxembourg, Éditions Cahiers luxembourgeois, 1999.

16 Comme l'a souligné Serge Klarsfeld dans son introduction à l'ouvrage de Cerf *L'étoile juive au Luxembourg* (op. cit., p. 6), il avait pour objectif de publier un Mémorial de la déportation des Juifs du Luxembourg.

17 Paul Dostert, *Luxemburg zwischen Selbstbehauptung und nationaler Selbstaufgabe. Die deutsche Besatzungspolitik und die Volksdeutsche Bewegung 1940-1945*, Luxembourg, Imprimerie Saint-Paul, 1985. La destruction de la communauté juive du Luxembourg fut aussi brièvement mentionnée dans l'ouvrage de Nicolas Bosseler et Raymond Steichen, *Livre d'or de la Résistance luxembourgeoise de 1940-1945* (Luxembourg, LPPD, 1952), ainsi que dans celui de Charles et Graziella Lehmann sur l'histoire de la communauté (*La Communauté juive de Luxembourg dans le passé et le présent*, Esch-sur-Alzette, 1953), mais ces opus ne peuvent être considérés comme des travaux universitaires.

18 Henri Wehenkel, *Der antifaschistische Widerstand in Luxemburg (1933-1944). Bilder-Dokumente-Illegale* Presse, Luxembourg, COPE, 1985.

ce dernier le 10 mai 1940. Mais cela n'aboutit à aucune remise en question officielle du récit national en vigueur en 1945, selon lequel le gouvernement luxembourgeois n'avait eu aucune responsabilité dans la persécution<sup>19</sup>.

Parallèlement, des associations du souvenir telle que l'Amicale des rescapés et des familles de disparus d'Auschwitz (désormais Comité d'Auschwitz) furent créées en 1965. L'Amicale publiait une revue et fut à l'origine des premières commémorations dans l'ancien camp de concentration de Cinqfontaines (Fünfbrunnen) au nord de Luxembourg<sup>20</sup>. Cette initiative aboutit à l'inauguration, le 6 juillet 1969, du premier monument commémorant la persécution des Juifs au Luxembourg<sup>21</sup>. En 1995, une exposition sur les lieux fut aussi la première à rappeler au grand public cette persécution<sup>22</sup>. Ce fut également une initiative privée qui conduisit à la publication en 2001 de la première étude générale de l'histoire des Juifs du Luxembourg, treize ans avant que Renée Wagener et ses collègues de l'université de Luxembourg ne consacrent le premier projet de recherche universitaire à ce sujet<sup>23</sup>.

L'année 2001 constitue un tournant dans la prise de conscience de cette question par le grand public. À la suite des conférences internationales sur la spoliation des Juifs organisées à Londres en 1997 et à Washington en 1998, le gouvernement décida d'agir grâce aux initiatives remarquées des députés Ben Fayot (parti socialiste) et Renée Wagener (parti écologique), de

- 
- 19 Vincent Artuso, *La « Question juive » au Luxembourg (1933-1941). L'État luxembourgeois face aux persécutions antisémites nazies*, rapport remis au Premier ministre du Luxembourg le 9 février 2016, p. 12-16, accessible à l'adresse suivante : <https://gouvernement.lu/dam-assets/fr/actualites/articles/2015/02-fevrier/10-bettel-artuso/rapport.pdf> (consulté le 16 décembre 2023).
- 20 De 1941 à 1943, l'ancien couvent de Fünfbrunnen (Pafemillen en luxembourgeois, Cinqfontaines en français, situé au nord de Luxembourg) fut transformé en un camp de concentration appelé « Jüdisches Altersheim » par les nazis. Environ 300 Juifs y furent rassemblés dans d'effroyables conditions et déportés du Luxembourg vers les ghettos et camps d'extermination de la Pologne occupée (Laurent Moysse, *Between shade and darkness. Le sort des Juifs du Luxembourg de 1940 à 1945 – Das Schicksal der Juden Luxemburgs von 1940 bis 1945*, Esch/Sauer, Musée national de la Résistance/Op der Lay, 2016, p. 69-75.)
- 21 Pour les actions commémoratives antérieures – en particulier à l'initiative de la communauté juive – et une vision plus générale de ce sujet, voir Laurent Moysse, « La Mémoire de la Shoah au Luxembourg » in Frank Schroeder, Elisabeth Hoffmann et Jérôme Courtoy (éd.), *Le Luxembourg et le Troisième Reich – un état des lieux*, Esch-sur-Alzette, Musée National de la Résistance et des Droits Humains, 2021, p. 882-892.
- 22 Marc Schoentgen, « Furcht vor der Fahrt nach Polen... »: *das Schicksal der Juden Luxemburgs – von Fünfbrunnen nach Theresienstadt*, catalogue de l'exposition organisée dans le cloître de Cinqfontaines du 21 mai au 16 juin 1995, Luxembourg, 1995. La volonté d'atteindre un vaste public se retrouve aussi dans la publication, en 2000, de la brochure bilingue de 23 pages intitulée *Die Verfolgung der Juden Luxemburgs (1940-1945) / La persécution des Juifs au Luxembourg (1940-1945)* par le Comité Auschwitz.
- 23 Laurent Moysse et Marc Schoentgen, *La présence juive au Luxembourg, du Moyen Âge au xx<sup>e</sup> siècle*, Luxembourg, B'nai Brith, 2001 ; Thorsten Fuchshuber et Renée Wagener (dir.), *Émancipation, Écllosion, Persécution. Le développement de la communauté juive luxembourgeoise de la Révolution française à la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale*, Fernelmont, Éd. modulaires européennes, 2014. Il faut aussi mentionner la création, en 1996 (en fait par suite d'une confusion) d'un « Mémorial de la déportation » qui présente une étoile de David, dans l'ancienne gare ferroviaire de Hollerich. Ce site ne fut jamais utilisé pour la déportation des Juifs, mais seulement comme un centre de rassemblement pour les enrôlés de force et les familles considérées comme « hostiles au Reich » et contraintes de se réinstaller (*umsiedeln*) dans l'*Altreich* de septembre 1942 à août 1944. Ce site est associé à la mémoire de ces « déportés » parce qu'il a été prêté par l'État pour accueillir la Fédération des enrôlés de force victimes du nazisme (FEDEF) puis, depuis 1979, le Centre de documentation et de recherche sur l'enrôlement de force.

Denis Scuto et de Serge Hoffmann, conservateur des Archives nationales. Placée sous la direction de Paul Dostert, une commission spéciale fut officiellement établie le 27 septembre 2001 pour se consacrer au problème de la spoliation des biens juifs au Luxembourg pendant la Seconde Guerre mondiale. Durant les travaux de la commission, d'autres institutions organisèrent des expositions et publièrent des ouvrages éclairant d'un jour nouveau la persécution en général et les spoliations en particulier<sup>24</sup>. Dans le rapport final de la commission, rendu public le 9 juin 2009, certaines questions demeuraient sans réponse, par exemple, celle de l'implication possible des autorités luxembourgeoises dans la persécution des Juifs de 1940 à 1945<sup>25</sup>. Vincent Artuso, jeune historien spécialiste du sujet et auteur d'une thèse sur la collaboration au Luxembourg, fut alors chargé par le Premier ministre Xavier Bettel de répondre à cette question<sup>26</sup>. La publication de son rapport en 2015<sup>27</sup> eut un impact considérable sur le plan social et politique : elle conduisit le Premier ministre, le gouvernement et le parlement à adopter à l'unanimité la résolution de 9 juin 2015 reconnaissant les souffrances de la population juive pendant la Seconde Guerre mondiale et à présenter leurs excuses à la communauté juive<sup>28</sup>.

Outre le choix de commémorer les victimes des persécutions antijuives dans l'espace public, il fut décidé cette fois par les autorités publiques de créer en juin 2018 la Fondation luxembourgeoise pour la mémoire de la Shoah<sup>29</sup>.

---

24 André Hohengarten, *Die nationalsozialistische Judenpolitik in Luxemburg*, Luxembourg, Mémorial de la Déportation in Luxembourg-Hollerich, 2004 ; Marie-Paule Jungblut et al., ... et wor alles net esou einfach : questions sur le Luxembourg et la Deuxième Guerre mondiale, cat. exp., Luxembourg, Musée d'histoire de la Ville, 2002 ; Marie-Paule Jungblut (dir.), *Ausgeraubt! Aktuelle Fragen zum nationalsozialistischen Kulturgutraub in Europa*, cat. exp. et actes de colloque, Luxembourg, Musée d'histoire de la Ville, 2005.

25 Commission spéciale pour l'étude des spoliations des biens juifs au Luxembourg pendant les années de guerre 1940-1945, *Rapport final. La spoliation des biens juifs au Luxembourg pendant les années de guerre 1940-1945*, Luxembourg, 2009, accessible à l'adresse suivante : [https://gouvernement.lu/dam-assets/fr/actualites/communiqués/2009/07-juillet/06-biens-juifs/rapport\\_final.pdf](https://gouvernement.lu/dam-assets/fr/actualites/communiqués/2009/07-juillet/06-biens-juifs/rapport_final.pdf) (consulté le 17 décembre 2023).

26 Vincent Artuso, *La collaboration au Luxembourg durant la Seconde Guerre mondiale, 1940-1945 : accommodation, adaptation, assimilation*, thèse de doctorat sous la direction de Pascal Ory (Université Paris IV-Sorbonne) et de Michel Pauly (Université du Luxembourg), soutenue en 2011 (publiée à Bruxelles en 2013).

27 Vincent Artuso, *La « question juive » au Luxembourg (1933-1941). L'État luxembourgeois face aux persécutions antisémites nazies*, Luxembourg, Éditions Forum, 2015.

28 David Marques, « Persécution des Juifs : le Luxembourg s'incline et présente ses excuses », *Le Quotidien*, 10 juin 2015, accessible à l'adresse suivante <https://lequotidien.lu/politique-societe/persecution-des-juifs-le-luxembourg-sincline-et-present-ses-excuses/> (consulté le 16 décembre 2023).

29 Deux monuments à la mémoire des victimes de la Shoah furent érigés, à la gare ferroviaire et dans le centre-ville, le 17 juin 2018, accessible à l'adresse suivante <https://www.wort.lu/fr/luxembourg/inauguration-officielle-du-memorial-de-la-shoah-a-luxembourg-5b26506ec1097cee25b8b503> (consulté le 16 décembre 2023) ; accessible à l'adresse suivante [https://gouvernement.lu/fr/actualites/toutes\\_actualites/articles/communiqués/2018/06-juin/17-monument-shoah.html](https://gouvernement.lu/fr/actualites/toutes_actualites/articles/communiqués/2018/06-juin/17-monument-shoah.html) (consulté le 16 décembre 2023). Une plaque fut également apposée à l'ancien emplacement de la synagogue de Luxembourg, le 12 novembre 2018, document accessible à l'adresse suivante [https://gouvernement.lu/fr/actualites/toutes\\_actualites/articles/2018/11-novembre/09-dvoilement-plaque-commemorative.html](https://gouvernement.lu/fr/actualites/toutes_actualites/articles/2018/11-novembre/09-dvoilement-plaque-commemorative.html) (consulté le 16 décembre 2023). La même année, une plaque fut aussi apposée à l'entrée de la Villa Pauly, ancien QG de la Gestapo, qui hébergea le Centre de documentation et de recherche sur la Résistance, aujourd'hui remplacé par le Comité de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale et la Fondation luxembourgeoise pour la mémoire de la Shoah. Voir : <https://fondluxshoah.lu/histoire-et-mission/> (consulté le 16 décembre 2023).

L'une de ses missions fondamentales consiste à « préserver la mémoire de la Shoah, notamment en rappelant le souvenir de ceux qui ont disparu », et à « sensibiliser le grand public et les jeunes en particulier » quant à la persécution des Juifs au Luxembourg ; l'idée de créer un mémorial accessible à tous fut bientôt évoquée par les membres de son comité<sup>30</sup>.

En janvier 2021, le Center for Contemporary and Digital History de l'Université de Luxembourg prit contact avec la Fondation et proposa de développer un mémorial digital dédié aux victimes de la persécution des Juifs au Luxembourg pendant la Seconde Guerre mondiale. L'accord entre les deux institutions fut signé en février 2022, donnant le coup d'envoi de la réalisation du projet.

### Le développement du projet et ses principaux objectifs

L'expérience personnelle de Denis Scuto en tant qu'enseignant dans un lycée et que formateur d'enseignants au Luxembourg dans les années 1990 et 2000 est pour une part à l'origine du projet du Mémorial. Celui-ci a en effet notamment pour vocation la transmission de l'histoire de la Shoah aux jeunes générations, et l'expérience de Denis Scuto fut ainsi mise à profit.

De 1999 à 2001, Denis Scuto avait participé à un cycle de séminaires du Conseil de l'Europe intitulé « Étudier et enseigner l'histoire européenne du xx<sup>e</sup> siècle ». L'un des ateliers portait sur l'enseignement de la Shoah au xxi<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>, et, au cours de l'un des séminaires, l'historien Yehuda Bauer, directeur de l'International Center for Holocaust Studies à Yad Vashem, de 1996 à 2000, un spécialiste de la Shoah, et auteur de *Repenser l'Holocauste*<sup>32</sup>, et Shulamit Imber, directrice de l'éducation à l'école internationale des études de la Shoah à Yad Vashem<sup>33</sup>, expliquèrent le nouveau leitmotiv des projets éducatifs sur l'histoire de la Shoah :

- éduquer les jeunes d'aujourd'hui : leur raconter une histoire humaine ;
- non seulement transmettre des faits et des dates, des statistiques sur les massacres, la politique nazie, l'enchaînement des événements historiques, politiques et militaires, mais tenter de comprendre les êtres

30 *Ibid.*

31 Jean-Michel Lecomte, *Teaching about the Holocaust in the 21<sup>st</sup> century*, Strasbourg, Council of Europe Publishing, 2001 ; en français, *Enseigner l'Holocauste au xx<sup>e</sup> siècle*, Paris et Strasbourg, La Documentation française et Éditions du Conseil de l'Europe, 2001.

32 Yehuda Bauer, *Rethinking the Holocaust*, New Haven, Yale University, 2001 ; en français, *Repenser l'Holocauste*, traduit par Geneviève Brzustowski, Paris, Autrement, 2002.

33 Shulamit Imber, « The pedagogical approach to teaching the Holocaust », *Teaching History*, n° 3, septembre 2013, p. 21-24.

## 10 / « TOUT CE DONT ON SE SOUVIENT, VIT ». LE MÉMORIAL DIGITAL DES VICTIMES DE LA SHOAH AU LUXEMBOURG

humains et la façon dont ils ont été confrontés à des situations extrêmes et à de profonds dilemmes éthiques ;

- encourager élèves, étudiants et adultes en formation continue à effectuer des recherches, à analyser les faits, les contextes et les relations entre différents phénomènes. C'est une condition *sine qua non* pour établir des liens avec le présent, en identifiant les points communs et les différences entre notre époque et l'époque de la Shoah.

Shulamit Imber proposa de faire le contraire des nazis. Ces derniers avilirent des millions d'êtres humains personnes et les réduisirent à des catégories et à des numéros, ils les dépouillèrent de leur dignité, ils les déshumanisèrent. Si nous montrons des monceaux de cadavres, si nous plaçons au centre de la commémoration des listes, le culte de la mort, il sera difficile de restaurer la dignité des victimes. Nous devons au contraire leur donner un visage, une identité, une biographie, les montrer dans toute leur complexité.

Les nazis ont assassiné des personnes dont les grands-parents déjà s'étaient convertis, car, dans leur idéologie, les nazis les considéraient comme juifs. Ils assassinèrent des gens qui étaient nés de parents juifs, mais qui se considéraient eux-mêmes comme polonais, russes ou italiens, et qui avaient coupé tout contact avec les autres Juifs. La plupart des Juifs continuèrent à s'identifier comme juifs, mais leurs interprétations de ce que signifiait cette identité étaient très différentes. Il est impératif, pour écrire l'histoire, mais aussi pour se souvenir, de respecter la façon dont les gens se définissaient eux-mêmes sans laisser des tiers les définir. Mais c'est précisément ce que firent les nazis. Ils inventèrent un peuple juif qui n'était qu'en partie le peuple avec lequel la plupart des Juifs s'identifiaient. (Yehuda Bauer, à Bonn, 2001)

D'une façon générale, Yehuda Bauer préconisait de décrire et d'analyser la Shoah en tenant compte de ses contextes historiques, diachroniques et synchroniques, ainsi que de ses aspects politiques, économiques, sociaux à une époque donnée. Dans le cadre d'une éducation démocratique, au sein de sociétés libres, il serait utile de montrer des hommes dans leur diversité, en mettant en lumière leurs capacités, leurs talents, leurs difficultés, leurs contradictions, leurs espérances, leurs craintes, leurs décisions, leurs succès, leurs échecs, leurs compromis et leurs erreurs.

Les sociétés et les cultures européennes sont impensables sans la contribution d'hommes et de femmes de foi juive. L'objectif était donc de montrer les enfants, les adolescents, les adultes, les personnes âgées tels qu'ils étaient avant de devenir des victimes, et dans leur complexité historique. Il fallait les présenter, au sein du Mémorial, comme des sujets actifs, des acteurs, comme les créateurs des sociétés, civilisations et cultures dans lesquelles ils vivaient. Nous avons donc choisi une approche biographique, en recourant à des méthodes provenant de la microhistoire déjà utilisée pour le projet « Luxembourg State Policy Towards Jews (1930s to 1950s) » (Politique de l'État du Luxembourg à l'égard des Juifs, des années 1930 aux années 1950), un projet de recherche financé par l'Université de Luxembourg mené de 2016 à 2018 par le Centre luxembourgeois d'histoire contemporaine et numérique de l'Université de Luxembourg (C<sup>2</sup>DH). Ce projet a fait intervenir plusieurs chercheurs : Vincent Artuso, Marc Gloden, aujourd'hui secrétaire général de la Fondation luxembourgeoise pour la mémoire de la Shoah, Narveen Kaur, Georges Buchler et Jakub Bronec<sup>34</sup>.

En prenant appui sur ces bases multiples, le Mémorial a donc plusieurs objectifs :

1. donner aux gens un visage, une identité, une biographie en s'attachant aux individus et à leurs familles, leurs parcours professionnels, sociaux et migratoires, en les présentant au sein de leur famille, parmi leurs amis et dans leurs réseaux ;
2. comprendre la signification accordée par les individus à leurs actions, resituer leur comportement dans l'environnement social, politique économique et institutionnel, tenter de saisir quels furent leurs moyens, les opportunités, les obstacles et les contraintes qu'ils rencontrèrent ;
3. montrer comment ces gens vivaient, s'interroger sur leur existence, et pas seulement sur les persécutions qu'ils subirent et sur leur mort, s'intéresser à leur vie avant et, s'ils survécurent, après la Shoah, pas seulement au Luxembourg puisqu'il s'agissait souvent d'itinéraires transnationaux, européens et mondiaux ;

---

34 Ce projet portait principalement sur les quelque deux mille dossiers d'individus et de familles parmi les millions de dossiers personnels produits par la Police des étrangers qui s'intéressait particulièrement à ceux qui pénétrèrent dans le territoire luxembourgeois entre les années 1880 et les années 1970. À partir de ces dossiers, une base de données regroupant 3 130 personnes considérées comme juives (données archivées et contrôlées par la Police des étrangers depuis les années 1880 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale) a été constituée ; voir Vincent Artuso, Marc Gloden et Denis Scuto, *Rapport final Luxembourg State Policy Towards Jews*, avec des contributions de Jakub Bronec et Renée Wagener, Université de Luxembourg – rapport interne, 2019. Voir également Marc Gloden, « Und darin fühlen totsicher die alteingesessenen Luxemburger Juden parallel mit ihren arischen Mitbürgern : die Abwehr jüdischer Einwanderung in den 1930er Jahren als Ausdruck von Fremdenfeindlichkeit und Antisemitismus », in Norbert Franz et al., *Identitätsbildung und Partizipation im 19. und 20. Jahrhundert : Luxemburg im europäischen Kontext*, Francfort-sur-le-Main, Peter Lang, 2016, p. 175-218 ; Denis Scuto, *Chroniques sur l'an 40. Les autorités luxembourgeoises et le sort des juifs persécutés*, Luxembourg, Fondation Robert Krieps, 2016.

## 10 / « TOUT CE DONT ON SE SOUVIENT, VIT ». LE MÉMORIAL DIGITAL DES VICTIMES DE LA SHOAH AU LUXEMBOURG

4. explorer les possibilités des outils numériques pour retracer leur vie et donner au public intéressé un accès à ces instruments de recherche,
5. et ce, en faisant participer les familles et le public à un travail de commémoration ainsi qu'à des travaux de documentation et de recherche.

### Caractéristiques du projet

Depuis le début des recherches sur les persécutions des Juifs au Luxembourg, l'une des principales préoccupations a toujours été d'établir une liste des personnes. Alors que les autorités allemandes tentaient d'identifier toutes les personnes présentes sur les territoires qu'ils contrôlaient et à déterminer à quels critères raciaux ils correspondaient, le gouvernement du Luxembourg demanda aux quelques rescapés de la communauté juive d'établir, immédiatement après la guerre, une liste complète des victimes de la persécution<sup>35</sup>. Cette préoccupation réapparaît une première fois dans les publications de Paul Cerf, qui tenta de déterminer le nombre de Juifs vivant au Luxembourg avant 1940 et le nombre de ceux qui moururent entre 1940 et 1945, et de nouveau en 2001, lorsque la Commission s'efforça de mesurer l'ampleur des spoliations commises au Luxembourg<sup>36</sup>. Après 2009, ce travail a été poursuivi par le Centre de documentation et de recherche sur la Résistance (CDRR), notamment par Marc Gloden qui a continué à l'enrichir en travaillant au C<sup>2</sup>DH et pour la Fondation luxembourgeoise pour la Mémoire de la Shoah (FLMS). Il a dressé une liste de plus de cinq mille noms de personnes considérées comme juives par les nazis (selon les lois raciales de Nuremberg de 1935), qui vivaient au Luxembourg avant l'invasion allemande du 10 mai 1940. Parmi elles se trouvaient des citoyens luxembourgeois, des ressortissants étrangers installés au Luxembourg depuis longtemps, des immigrants arrivés dans les années 1920 ainsi que des réfugiés d'Europe orientale, d'Allemagne, de Sarre, d'Autriche et d'autres pays européens qui avaient fui les pogroms et les persécutions. Même si cette liste est encore en cours d'élaboration, elle constitue le fondement du Mémorial et découle des recherches menées par plusieurs personnes et associations telles Paul Cerf, la Commission spéciale pour l'étude des spoliations, le CDRR, le C<sup>2</sup>DH et la FLMS.

---

35 Archives nationales du Luxembourg, dossier AE-13099-01, « Contentieux germano-luxembourgeois – victimes du nazisme (*Wiedergutmachung*) », notamment le document utilisé pendant la réunion du 20 janvier 1961 avec les représentants de la République fédérale d'Allemagne par les représentants du Luxembourg.

36 Commission spéciale, *Rapport final, op. cit.*, p. 9 sq.

Cette liste avait pour objet d'enregistrer toutes les personnes considérées comme juives par la législation nazie, qui vivaient au Luxembourg au début de la guerre ; des questions surgirent bientôt sur celles qui devaient être incluses dans le Mémorial de la Shoah au Luxembourg. Tout en convenant que le premier groupe devait comprendre les personnes envoyées dans les camps de concentration et d'extermination, notamment celles qui avaient été déportées depuis le Luxembourg, nous avons compris que nous ne pouvions pas nous arrêter là : nous devons inclure celles qui avaient vécu au Luxembourg jusqu'en 1940 et avaient été déportées depuis d'autres endroits en Europe (principalement la France et la Belgique) pendant la guerre. Comme la déportation affectait des familles entières, nous ne pouvions non plus nous limiter aux déportés eux-mêmes : nous devons prendre en compte leurs proches. Nous avons jugé important de considérer comme victimes ceux qui, bien qu'ayant échappé à la déportation, avaient vécu pendant des années dans la peur constante d'être déportés, et dont la vie avait été bouleversée par les persécutions nazies. Ce projet dépasse la portée que pouvait évoquer le nom du Mémorial, mais nous avons décidé que, si notre intérêt s'attachait aux déportés, nous limiter à cette seule catégorie n'aurait pas de sens.

Avec cette définition extrêmement large de la « victime », nous voulions aussi intégrer d'autres nationalités. Dans l'après-guerre, la question des persécutions avait été considérée essentiellement dans le cadre d'accords binationaux conclus pour indemniser les victimes, et cette perspective, qui avait conduit à s'intéresser avant tout aux ressortissants luxembourgeois, était encore très présente dans le rapport de 2009 de la commission spéciale. Cette approche nous a déterminés à décider que la nationalité de la victime ne serait pas un critère, et que quiconque ayant vécu au Luxembourg dans l'entre-deux-guerres et jusqu'à la guerre, et ayant subi des persécutions au titre de son appartenance à la prétendue race juive, pouvait être inclus.

Après avoir défini le champ du projet, notre méthode de travail devait refléter cette interprétation très large de la fonction du Mémorial. Conçu comme un lieu de dialogue entre les disciplines traditionnelles et les technologies digitales, le Centre d'histoire contemporaine et digitale a déjà acquis de l'expérience dans la conception de sites à vocation scientifique tels que les expositions virtuelles *Éischte Weltkrich: Remembering the Great War in Luxembourg*<sup>37</sup> et *Minett Stories*, utilisant diverses formes de narration pour présenter le passé

---

37 <https://ww1.lu>

## 10 / « TOUT CE DONT ON SE SOUVIENT, VIT ». LE MÉMORIAL DIGITAL DES VICTIMES DE LA SHOAH AU LUXEMBOURG

industriel de la région de Minett, dans le sud du Luxembourg<sup>38</sup>. On peut également citer le webdocumentaire interactif intitulé *A Colônia Luxemburguesa* analysant l'histoire migratoire tournant autour de l'acier, liée à la filiale brésilienne de la compagnie sidérurgique ARBED, Belgo Mineira (CSBM) au cœur de l'État du Minas Gerais, et la « Colônia Luxemburguesa » installée là-bas, avant, pendant et après la Seconde Guerre mondiale<sup>39</sup>.

Outre des spécialistes de ce conflit, le centre accueille des experts internationaux en histoire publique<sup>40</sup> et en sciences humaines digitales, ainsi que des concepteurs de sites expérimentés. Ces compétences ont été mobilisées pour mettre au point un projet qui repose à la fois sur de solides méthodes scientifiques et sur la participation du public.

Un sujet aussi sensible ne souffre pas l'approximation. Aussi était-il nécessaire de s'assurer que le projet serait soutenu par une équipe scientifique sérieuse, capable d'ouvrir de nouvelles perspectives dans l'étude de la Shoah. Certains de ces talents, déjà disponibles dans l'équipe du C<sup>2</sup>DH, ont reçu le renfort d'un comité scientifique composé de spécialistes de la Shoah : celui-ci a apporté des compétences en matière de médiation scientifique (Peter Klein), de microhistoire (Tal Bruttman), d'histoire sociale et de dynamique de la mémoire (Sarah Gensburger), d'histoire publique et de production participative (Kerstin Hofmann).

Comme nous accordons de l'importance à l'aspect participatif, nous avons fait en sorte d'organiser régulièrement des rencontres publiques avec des discussions ouvertes à des moments clés de la conception. Le projet a été officiellement présenté au public pendant le « Forum Z », organisé le 18 octobre 2021 à l'Université de Luxembourg<sup>41</sup>. Un appel à participation a alors été lancé, disponible en ligne aussi bien sur le site du C<sup>2</sup>DH que celui de la Fondation luxembourgeoise pour la mémoire de la Shoah. La première réunion rassemblant les personnes intéressées (une trentaine), principalement des historiens, mais pas nécessairement des chercheurs universitaires, s'est tenue le lendemain, et la deuxième le 29 mars suivant. Les débats et

---

38 <https://minett-stories.lu>

39 <https://colonia.lu>

Voir la présentation du centre de recherche dans la brochure publiée à l'occasion du cinquième anniversaire du C<sup>2</sup>DH, disponible à l'adresse suivante : <https://www.c2dh.uni.lu/sites/default/files/c2dh5years.pdf> (consulté le 18 décembre 2023).

40 Pour une « définition rapide » de ce qu'est l'histoire publique, voir l'article publié sur le blog <https://histpubliq.hypotheses.org/quest-ce-que-lhistoire-publique/une-definition-rapide> (consulté le 28 janvier 2024).

41 « Forum Z (Z pour *Zeitgeschichte*, histoire contemporaine) sert de plate-forme publique pour un débat critique et ouvert sur des questions actuelles en matière d'histoire contemporaine luxembourgeoise et européenne. Tout citoyen intéressé est invité à se joindre aux experts pour discuter de thèmes choisis, de nouvelles approches et de nouvelles sources en histoire contemporaine. Le ForumZ a pour objectif d'amener l'Histoire au-delà des murs de l'Université et de l'intégrer dans la sphère publique. » Source : <https://www.c2dh.uni.lu/forum-z> (consulté le 18 décembre 2023).

échanges constructifs, notamment avec les représentants des associations de la mémoire, des institutions culturelles et des familles des victimes, nous ont permis de mener à bien le projet.

## L'architecture du Mémorial

L'architecture du Mémorial présente un subtil équilibre entre les nouvelles pratiques mémorielles et les besoins des différentes parties en cause. Tout en luttant contre la nature déshumanisante des listes de déportés et de leurs origines violentes, nous devons admettre que ces listes sont non seulement une façon de « rendre l'infini compréhensible », mais également un instrument permettant aux descendants des rescapés et des victimes de reconstituer leur histoire personnelle et/ou familiale<sup>42</sup>. Notre objectif n'était pas d'écarter ou de diminuer la valeur d'une information structurée, mais de l'améliorer en la recoupant avec d'autres sources afin de l'intégrer dans le contexte des relations familiales et sociales que les bourreaux étaient déterminés à détruire à partir de ces listes. Ori Elisar et Daniele Guido ont conçu l'architecture du site en tenant compte des réactions et des contributions de la Fondation, de celles de l'équipe de rédaction et de celles des futurs utilisateurs.

Le site comprend cinq éléments principaux (fig. 1) : la page d'accueil, les biographies, la page personnelle, la page de recherche et les documents.

Les utilisateurs sont accueillis à la page d'accueil (fig. 2) qui remplit une double fonction. La première est symbolisée par un paysage infini de collines et de vallées que les visiteurs remplissent peu à peu des petites pierres qu'ils y déposent à la mémoire des personnes ou des familles. Cette pratique perpétue une antique tradition juive : en symbole de la pérennité<sup>43</sup> de la mémoire, on dépose une petite pierre sur la tombe d'un être cher. Nous voulons aussi permettre aux visiteurs du site de déposer de petits cailloux, de dédier une pierre et de l'ajouter au paysage, recommandant ainsi telle ou telle biographie aux futurs utilisateurs. La seconde fonction, plus traditionnelle, de la page d'accueil est de proposer une vue d'ensemble des objectifs du site et un accès direct aux différentes biographies et pages personnelles.

42 Voir le concept des listes selon Umberto Eco, tel qu'il l'a présenté au cours d'une interview donnée au magazine allemand *Der Spiegel*, le 11 novembre 2009, accessible à l'adresse suivante : <https://www.spiegel.de/international/zeitgeist/spiegel-interview-with-umberto-eco-we-like-lists-because-we-don-t-want-to-die-a-659577.html> (consulté le 18 décembre 2023).

43 Cette pérennité est évoquée par le mot hébraïque désignant la « pierre », *Even*, dans lequel on retrouve le mot *Av*, père, et le mot *Ben*, fils. (*N.d.T.*)

## 10 / « TOUT CE DONT ON SE SOUVIENT, VIT ». LE MÉMORIAL DIGITAL DES VICTIMES DE LA SHOAH AU LUXEMBOURG

Au cœur du Mémorial digital se trouvent les biographies organisées et documentées des victimes. Ces pages, qui nécessiteront l'essentiel du travail et de l'attention portée par les historiens, conduiront à une description fournie et approfondie de la vie des familles et de leurs liens multiples avec la société luxembourgeoise, mais également (dans le cas des immigrants ou des réfugiés) avec leurs pays d'origine. Compte tenu de la nature du travail, la tâche sera perpétuelle et ne prendra jamais fin, car de nouveaux témoignages émergent encore et encore, qui nous aident à brosser un tableau plus humain de leurs vies (fig. 3). Les familles font partie de communautés et chacune est liée à d'autres familles, à d'autres individus. Chaque page de biographie mène donc à une autre page, ce qui met en relief les liens qui existaient entre les victimes et la société. Nous souhaitons instaurer une relation interactive avec les visiteurs et les descendants, et les encourager à contribuer au projet et à prendre des initiatives, y compris en participant à la rédaction de biographies. Nous sommes ouverts aux contributions extérieures ; néanmoins, étant donné le contexte du Mémorial, nous excluons une approche selon laquelle les utilisateurs pourraient éditer et publier des textes sans contrôle. Nous encourageons les auteurs potentiels et les descendants à nous contacter par courriel pour envisager une contribution et déterminer ses modalités. Chaque article est examiné par le comité de rédaction et discuté avec les auteurs avant publication. Certes, une telle approche n'est guère adaptée à des milliers d'utilisateurs, mais nous estimons qu'elle nous permettra, dans un premier temps, de respecter la qualité de nos normes éditoriales pour les biographies. La dimension participative se retrouve ensuite dans la possibilité de compléter les sources ou de déposer un caillou virtuel, permettant ainsi aux utilisateurs d'apporter leur pierre à cet édifice, au propre comme au figuré.

Les individus sont représentés dans une page personnelle (fig. 4), qui repose en grande partie sur des informations structurées, les données pour la plupart sous forme de tableau et de listes sont converties en textes et en phrases. En arrière-plan, les informations structurées sont préservées afin de permettre à des enquêtes plus approfondies de rechercher des lieux, des noms et des identités incertaines.

De telles requêtes seront possibles dans la page de recherche, qui laissera aux utilisateurs la possibilité de parcourir l'ensemble des données des fichiers et de consulter les éléments spécifiques qui les intéressent.

Toute recherche historique est étroitement liée aux preuves documentaires. La page Document joue donc un rôle majeur pour donner accès aux utilisateurs à tous les documents disponibles (fig. 5). Ceci a également pour but

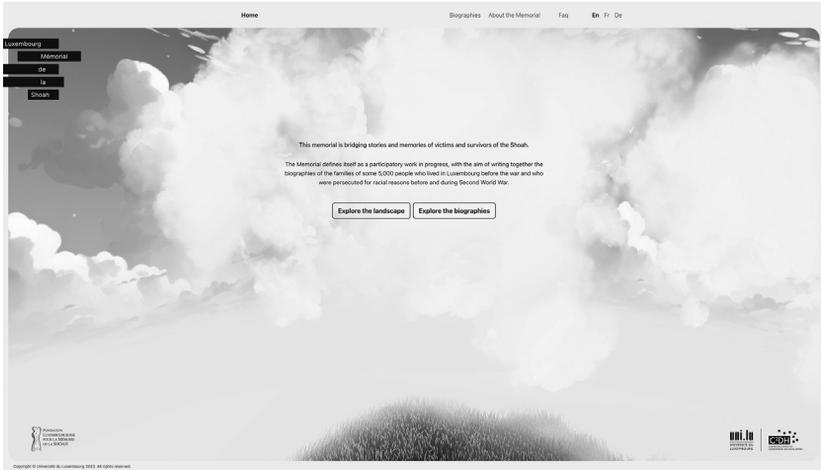


Fig. 1 : architecture du site internet du Mémorial.

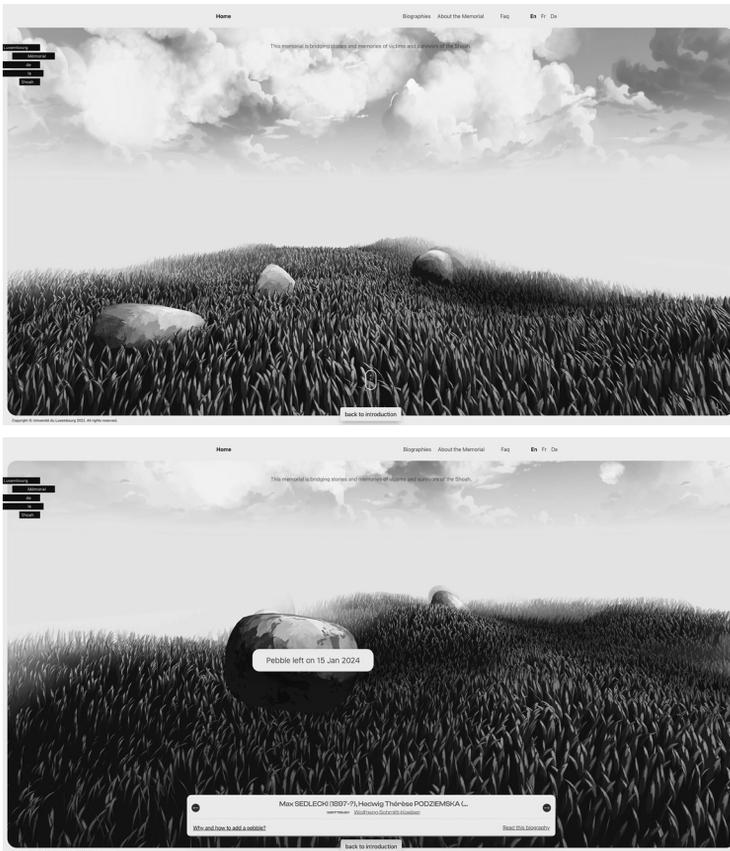


Fig. 2 : projet de page d'accueil du Mémorial.

## 10 / « TOUT CE DONT ON SE SOUVIENT, VIT ». LE MÉMORIAL DIGITAL DES VICTIMES DE LA SHOAH AU LUXEMBOURG

de faciliter les recherches pour les proches, pour qui il est parfois difficile de localiser les sources, ou de les consulter. À l'image du site, les documents individuels sont liés aux biographies familiales et aux personnes, ce qui renforce les réseaux de preuves matérielles et resitue les personnes au sein de leur communauté.

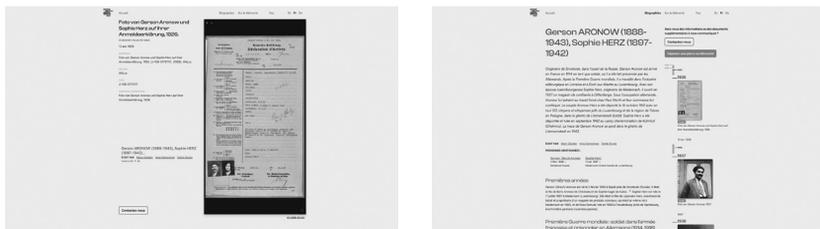


Fig. 3 : exemple de biographie de Gerson Aronov Gerson et Sophie Herz.



Fig. 4 : exemple de page personnelle de Gerson Aronov.

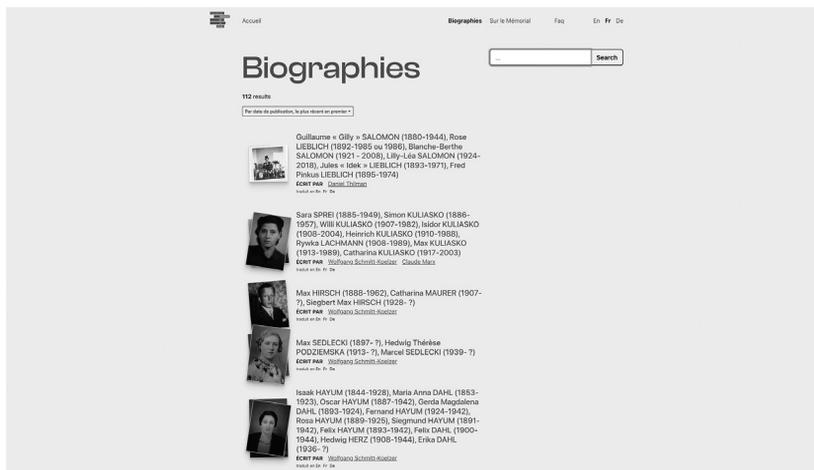


Fig. 5 : exemple de page de document.

Les pages personnelles, les pages sur les biographies et les documents de notre site memorialshoah.lu recourent abondamment à des appels lancés pour encourager les visiteurs du site à joindre l'équipe rédactionnelle du site. D'une façon générale cela mène à des processus automatiques qui permettent aux utilisateurs de télécharger des documents.

Dans sa conception, son développement et même sa page d'accueil, nous avons conçu ce site internet comme un projet participatif. Ce n'est pas seulement un lieu de lecture et d'étude, mais un lieu d'action, qui transforme l'utilisateur en « passeur de mémoire<sup>44</sup> ». D'où la conception du Mémorial autour de cette plateforme digitale centralisant les biographies des victimes et d'autres documents (photographies, extraits de documentaires et témoignages, divers types d'images) et ouvrant des liens à d'autres bases de données, sites d'information et archives, ce qui en fait un projet scientifique d'envergure, ouvert à tous, y compris aux professionnels de l'éducation.

Outre cette perspective participative, le projet s'inscrit dans une perspective à long terme et s'insère dans une dynamique européenne.

### Une perspective à long terme

À l'instar du Luxembourg lui-même, souvent perçu comme un petit pays, mais qui tire sa force de son emplacement au cœur de l'Europe, ce Mémorial prend toute sa signification en replaçant les gens dans une perspective transnationale. L'idée découle d'une observation de base : en 1940, la grande majorité de la population juive du Luxembourg n'était pas d'origine luxembourgeoise. Si donc nous voulions comprendre l'histoire de ces personnes et la dynamique de leurs installations, il nous fallait dépasser les frontières du grand-duché et de ses archives, ce qui apportait un éclairage intéressant, par exemple sur leur situation économique : une famille de réfugiés arrivant de Vienne en 1938 pouvait sembler sans ressources à la lumière des seuls dossiers de la Police des étrangers, mais des recherches dans les archives autrichiennes révélaient une réalité très différente jusqu'à l'Anschluss.

---

44 Cette expression a été utilisée par Étienne François dans son article « Passeur de mémoire - », *La Revue pour l'histoire du CNRS*, n° 24, 2009, disponible à l'adresse suivante <http://journals.openedition.org/histoire-cnrs/9078> (consulté le 19 décembre 2023). C'est aussi le nom de nombreuses initiatives, qu'il s'agisse du prix décerné par le parlement wallon (<https://www.territoires-memoire.be/actualites/2021/10/prix-passeur-de-memoire-2021-remise-des-titres-au-parlement-de-wallonie/>) ou du site internet <https://www.passeursde-memoires.fr/> (consultés le 19 décembre 2023).

## 10 / « TOUT CE DONT ON SE SOUVIENT, VIT ». LE MÉMORIAL DIGITAL DES VICTIMES DE LA SHOAH AU LUXEMBOURG

Comprendre la dynamique des exils des individus pourrait aussi constituer un axe de recherche. Qu'est-ce qui a conduit des milliers de personnes à s'installer dans ce qui était considéré en grande partie comme un « pays de transit » ? L'étude des migrations dans une perspective transnationale est l'un des axes majeurs du C<sup>2</sup>DH qui, depuis sa création, mêle les méthodologies des sciences sociales aux potentiels offerts par les sciences humaines digitales. Ce savoir-faire nous permettra de faire évoluer le projet au niveau suivant, de dépasser l'aspect du souvenir (qui demeurera bien sûr au cœur de la mission du Mémorial) et de devenir une source de connaissance de la population juive au Luxembourg, avant, pendant et immédiatement après la Seconde Guerre mondiale.

À l'instar du Lubartworld, dirigé par Claire Zalc, ce projet sera « à l'intersection de deux domaines actuellement en plein renouveau : la microhistoire de la Shoah et l'histoire transnationale des migrations<sup>45</sup> ». Mais tandis que le premier « tentera de mener une comparaison exhaustive et simultanée des migrants de même origine dans une vingtaine de pays », le Mémorial digital de la Shoah au Luxembourg comparera des personnes provenant d'environ vingt-cinq pays différents qui vivaient au Luxembourg soit parce qu'elles y étaient nées, soient parce qu'elles s'y étaient installées, qui résidèrent sur ce territoire pendant au moins un an avant 1940, et qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, furent persécutées parce qu'elles étaient considérées comme « juives » d'après les lois nazies.

Cet objectif a été pris en considération dès le début, notamment en demandant aux auteurs des biographies de remplir des formulaires sur les personnes concernées et de les structurer de façon à faciliter la création de bases de données. Cela nécessitera encore un travail considérable, de court terme et de long terme, mais permettra, on l'espère, une analyse quantitative, une analyse réseau et un mappage.

\*\*\*

Ce projet très ambitieux, réalisé par le Centre d'histoire contemporaine et digitale – Université de Luxembourg en coopération avec la Fondation luxembourgeoise pour la mémoire de la Shoah, ne consistera pas seulement en un mémorial de la déportation. Il montrera l'impact de la Shoah sur les hommes, femmes et enfants qui furent persécutés et, dans bien des cas, assassinés parce que considérés comme Juifs. Au-delà de sa

---

45 Voir <https://lubartworld.cnrs.fr/en/what-is-lubartworld/> (consulté le 19 décembre 2023).

mission d'histoire et d'enseignement, ce Mémorial témoignera de ce que furent la vie des Juifs au Luxembourg, leur rôle parfois oublié dans le fonctionnement quotidien de l'État-nation et du vide que créa dans ce pays leur brutale disparition.

Aux familles, il offrira un lieu de mémoire et une interface utile dans la recherche d'informations et de soutien.

Aux volontaires désireux de participer à la rédaction de biographies, le Mémorial sera à la fois un lieu de premier contact et celui où ils pourront voir les fruits de leur investissement.

Aux enseignants, il offrira des ressources documentaires sur la persécution des Juifs au Luxembourg et des liens avec les structures institutionnelles : séances de formation, ateliers, outils pédagogiques.

Aux chercheurs, il ouvrira de nouvelles perspectives d'études de la Shoah, associant analyse quantitative, microhistoire, histoire transnationale et visualisation des données.

Les diverses dimensions de ce projet montrent comment le croisement des nouvelles tendances des *Holocaust studies* et de la recherche historique ainsi que les possibilités offertes par les technologies numériques et les nouveaux médias ouvrent de nouvelles perspectives aussi bien à la recherche qu'aux processus mémoriels, processus sur lesquels des études se penchent également<sup>46</sup>.

---

46 Sur ce thème, voir le colloque organisé par le C2DH – Université du Luxembourg, « La Mémoire de la Shoah à l'ère digitale », organisé le 18 octobre 2021, informations sur la page <https://www.uni.lu/c2dh-fr/news/la-memoire-de-la-shoah-a-lere-digitale-au-coeur-des-discussions/> (consultée le 28.01.2024).